



## DEMANDE DE PROPOSITIONS AVEC NÉGOCIATIONS – ADDENDA N° 2

---

### DDPN-DC-2022-CD-01 Services de renseignements d'affaires en aviation commerciale et services d'experts-conseils en développement du service aérien

#### Date et heure limites :

Le 28 avril 2022  
à 14 h  
Heure du Pacifique

**Date de publication :** 21 avril 2022      **Expéditeur :** Service de l'approvisionnement de la CCT

**Destinataires :** Tous les fournisseurs      **Courriel :** [procurement@destinationcanada.com](mailto:procurement@destinationcanada.com)

---

#### Voici les réponses aux questions présentées en date du 8 avril 2022 relativement à la DDQ indiquée ci-dessus :

Q1. Nous pouvons certainement remplir les exigences de la portée des travaux A. Nous ne nous spécialisons pas dans les services d'experts-conseils (portée des travaux B). Avant de vous présenter une proposition dans le cadre de cette DDPN, nous voulions confirmer qu'il vaut la peine d'y répondre même si nous pouvons uniquement répondre aux exigences de la portée des travaux A.

Réponse : Veuillez consulter l'article A.1 (Objet et intention). Les soumissionnaires n'ont pas à présenter une proposition pour les deux portées des travaux. Les soumissionnaires peuvent présenter une proposition pour l'une ou l'autre des portées des travaux (portée des travaux A ou portée des travaux B) ou pour les deux portées des travaux. Chaque proposition sera évaluée séparément.

Q2. Les entreprises établies au Canada ou aux États-Unis peuvent-elles collaborer avec des entreprises ou des sous-traitants établis à l'extérieur de l'Amérique du Nord?

Réponse : Oui. Veuillez bien expliquer votre intention dans votre réponse.

Q3. Sera-t-il possible de négocier certaines parties des conditions générales du contrat (annexe 5) après l'attribution du contrat, notamment en ce qui a trait à la limite de responsabilité?

Réponse : Oui. Les conditions du contrat peuvent être négociées entre Destination Canada (DC) et les soumissionnaires retenus.

Q4. Le soumissionnaire peut-il envoyer un ensemble de référence qui comprend des références pour des projets effectués par ses sous-traitants?

Réponse : Les soumissionnaires devraient utiliser des références portant sur les projets sur lesquels ils ont travaillé directement.

Q5. Est-ce que DC préfère que les données soient stockées et traitées au moyen d'un nuage informatique ou sur place?

Réponse : Pour les données non sensibles, DC préfère avant tout le nuage.

Q6. Si DC préfère un nuage informatique, le compte du nuage est-il géré par un entrepreneur ou par DC?

Réponse : Pour la portée des travaux A (Services de renseignements d'affaires en aviation commerciale), le soumissionnaire serait responsable de gérer tout compte relatif au nuage informatique. Pour la portée des travaux B (Services d'experts-conseils en développement du service aérien), il est possible que DC gère le compte du nuage pour le stockage de données et la collaboration.

Q7. Des licences d'outils de veille des renseignements d'affaires sont-elles fournies par DC?

Réponse : DC dispose d'un outil de veille des renseignements d'affaires pour son propre usage. Pour la portée des travaux A (Services de renseignements d'affaires en aviation commerciale), DC s'attend à ce que l'entrepreneur ait des outils et la capacité nécessaires pour effectuer ces travaux. DC s'attend aussi à ce que le soumissionnaire fournisse une interface pour la demande de données et la visualisation de celles-ci. Pour la portée des travaux B (Services d'experts-conseils en développement du service aérien), DC et le soumissionnaire retenu détermineront ensemble si un outil de veille des renseignements d'affaires est nécessaire et qui le fournira.